

429763-2026 - Gara

Francia – Lavori generali di costruzione di edifici – Mission globale de conception et construction d'un nouvel EHPAD (CENTRE HOSPITALIER DE SALLANCHES) et missions d'entretien et de maintenance

OJ S 119/2026 24/06/2026

Bando di gara o di concessione – regime ordinario

Lavori - Servizi

1. Committente

1.1. Committente

Nome ufficiale: Centre Hospitalier Alpes Léman (établissement support du GHT Léman Mont-Blanc)

E-mail: Achats_publics_GHT@ch-alpes-leman.fr

Forma giuridica del committente: Organismo di diritto pubblico

Attività dell'amministrazione aggiudicatrice: Salute

2. Procedura

2.1. Procedura

Titolo: Mission globale de conception et construction d'un nouvel EHPAD (CENTRE HOSPITALIER DE SALLANCHES) et missions d'entretien et de maintenance

Descrizione: L'objet de la présente consultation porte sur un marché public global sectoriel tendant à la conception, la construction et l'entretien et la maintenance d'un nouvel EHPAD sur le site du CENTRE HOSPITALIER DE SALLANCHES, pour un capacitaire de 110 lits. Le projet accueillera : Un PASA de 14 places, Un accueil de jour de 6 places, Une unité de vie protégée de 12 lits, Un secteur d'accueil, Un secteur d'activité, (animations, etc) Un secteur administratif, Un secteur logistique commune et vestiaire, Un secteur restauration, Deux unités de vie de 25 lits, Deux unités de vie de 24 lits, Des locaux techniques, Des jardins, Des stationnements extérieurs. Les prestations d'entretien maintenance porteront seulement sur les équipements suivants : appareils de levage, CVC et traitement d'eau, GTB/GTC, automates/portes/portails/barrières levantes, SSI, gros équipements. La tranche ferme est décomposée en trois phases : Phase 1 : Conception (missions de maîtrise d'œuvre) : Mise au point d'Etudes d'Avant-Projet Sommaire, Permis de construire, études APD, études PRO, Mission complémentaire 1 : Dossier de Labellisation Passivhaus, Mission complémentaire 2 : Signalétique et colorimétrie. Phase 2 : Réalisation des travaux (maîtrise d'œuvre : DET, EXE, OPC, AOR, Mission complémentaire 1 : Dossier de Labellisation Passivhaus, Mission complémentaire 2 : Signalétique et colorimétrie. Réalisation travaux tous corps d'état). Phase 3 : Entretien-maintenance pendant une durée de 2 (deux) années à compter de la réception de l'ouvrage. Des années complémentaires sont prévues en tranches optionnelles.

Identificativo della procedura: 10abb209-b536-421d-9862-34eb8428ae31

Identificativo interno: HPMB_EHPAD_cand

Tipo di procedura: Negoziata con previa indizione di gara / competitiva con negoziazione

La procedura è accelerata: no

Caratteristiche principali della procedura: Le candidat est informé que le Centre Hospitalier Alpes Léman, établissement support du GHT Léman Mont Blanc, passe le contrat dans le cadre de sa compétence légale (article L.6132-2-5°a) du code de la Santé Publique) au bénéfice de l'établissement bénéficiaire membre du GHT, par ailleurs maître d'ouvrage, les

Hôpitaux du Pays du Mont-Blanc. A ce titre, l'établissement support mène la procédure de passation et signe le contrat pour le compte de l'établissement partie bénéficiaire. L'établissement bénéficiaire est pour sa part, responsable de l'exécution du contrat à l'exception de la passation d'éventuels avenants. Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Aucune forme de groupement n'est imposée pour la présentation des candidatures et des offres, toutefois, si le groupement est conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du maître d'ouvrage. Quelle que soit la forme du groupement un mandataire doit être désigné : Le mandataire du groupement sera le titulaire de la compétence Travaux Gros œuvre en phase Conception et en phase Travaux. En phase entretien et maintenance, le mandataire sera le titulaire de la compétence entretien et maintenance. Il est interdit à un candidat de présenter plusieurs offres en agissant : en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, en qualité de membres de plusieurs groupements. Sélection des candidats : Sur la base des pièces remises lors du dépôt des dossiers de candidature, les candidats invités à participer à la phase négociation seront sélectionnés après vérification de leur aptitude à assurer la réalisation du projet pendant toute la durée du contrat, au regard des critères de sélection des candidatures hiérarchisés suivants : 1- Expérience et capacité technique du candidat au vu notamment de la qualité des références présentées, au vu des missions faisant l'objet du présent marché. 2- Capacité professionnelle au vu des effectifs, des titres d'études et professionnels présentés par le candidat ; 3- Capacités économiques et financières du candidat Les prestations à remettre par les candidats admis à remettre une offre seront de niveau minimum équivalent à un « avant-projet sommaire » (APS). Le montant de la prime est fixé 216 000 € TTC, pouvant être réduit dans les conditions fixées au règlement de consultation. En cas de groupement, la prime sera versée au mandataire dans un délai de 50 jours à compter de la notification de la décision prononcée par le pouvoir adjudicateur. Le candidat retenu à l'issue de la procédure ne recevra pas cette prime, réputée être intégrée dans sa rémunération.

2.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Lavori

Classificazione principale (cpv): 45210000 Lavori generali di costruzione di edifici

Classificazione aggiuntiva (cpv): 45215000 Lavori di costruzione di edifici per servizi sociali e sanitari, crematori e gabinetti pubblici, 45215100 Lavori di costruzione di edifici per servizi sanitari, 45215140 Lavori di costruzione di strutture ospedaliere, 45215120 Lavori di costruzione di edifici medici speciali

2.1.2. Luogo di esecuzione

Località: Sallanches

Suddivisione del paese (NUTS): Haute-Savoie (FRK28)

Paese: Francia

2.1.4. Informazioni generali

Informazioni supplementari: Conditions de participation : Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession : Liste et description succincte des conditions : • Les documents relatifs aux pouvoirs des personnes habilitées à engager le candidat ; • La lettre de candidature renseignée (formulaire DC1) présentant le candidat, datée et signée par une personne habilitée à engager le candidat ou le groupement candidat ainsi que le cas échéant l'habilitation du mandataire par ses cotraitants ; • La copie du ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire ; • Une déclaration sur l'honneur du candidat pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux

articles L. 2141-7 à L. 2141-11 du Code de la Commande Publique ; • L'imprimé DC2 dans sa dernière version, (accessible sur le site : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou équivalent dûment complété. En cas de groupement, ce document devra être complété et remis par chacun des membres du groupement, • Une déclaration sur l'honneur du candidat pour attester du respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail ou règles d'effet équivalent pour les candidats établis hors de France. • Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L.1221-10, L.3243-2 et R.3243-1 du code du travail. • Une attestation sur l'honneur en application du règlement (UE) 2022/576 du Conseil du 8 avril 2022 modifiant le règlement (UE) n° 833/2014 concernant des mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine, interdisant l'attribution et la poursuite de l'exécution de marchés publics et de contrats de concession avec des ressortissants russes et des entités ou organismes établis en Russie

Capacité économique et financière : Chaque entreprise candidate ou en cas de candidature présentée par un groupement d'entreprises, chaque membre du groupement devra fournir : • Une déclaration au sein du cadre de rendu candidature, les colonnes détaillant les chiffres d'affaires de chaque candidat, correspondant au domaine d'activité faisant l'objet de l'opération, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité du candidat, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles • Déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant La preuve d'une assurance pour les risques professionnels (L'attestation d'assurance devra préciser les garanties et risques notamment financiers, couverts dans les contrats souscrits).

Capacité technique et professionnelle :

Moyens Humains : Chaque groupement d'entreprises, devra fournir : - Copie de l'agrément et de l'inscription à l'Ordre des Architectes et du diplôme reconnu au titre de la Directive n° 85/384/CEE du 10 juin 1985 ou pour les ressortissants étrangers, de l'autorisation de l'Ordre des Architectes pour exercer la profession d'architecte prévue par l'alinéa 2 de l'article 11 de la loi n°77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture et ses décrets d'application - Certificat de concepteur bâtiment passif CEPH ou de toute autre certification professionnelle ou tout moyen de preuve permettant de garantir un niveau de compétences équivalent en matière de conception de bâtiments passifs • L'annexe 1 au RC – Cadre de rendu du groupement (phase candidature), et L'annexe 2 au RC – Cadre de rendu références imagées (phase candidature) dûment complétées selon les précisions du règlement de consultation Et pour chaque membre du groupement : - Une déclaration au sein du cadre de rendu candidature indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des trois dernières années ; - Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise et des opérationnels techniques (techniciens), et notamment des responsables de prestations de même nature que celles du marché • au sein du cadre de rendu candidature, une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public • Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. • Une liste de références de moins de 5 ans au format libre, afin d'attester de leur expérience pour les compétences indiquées au règlement de la consultation

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : Le candidat devra justifier disposer des compétences suivantes : Un ou plusieurs architectes (DPLG ou équivalents), Compétence en matière d'entreprise générale, Compétence de bureaux d'étude dans les domaines suivants : Thermique / CVC, Paysagiste, Spécialiste en gérontologie et en perception visuelle, Qualité environnementale du bâtiment (QEB), CFO/Cfa/SSI, Structure,

Economiste de la construction, Acoustique, VRD. Compétence en ordonnancement, pilotage, coordination (OPC). Compétence en matière d'entretien et de maintenance d'ouvrages de dimension similaire.

Base giuridica:

Direttiva 2014/24/UE

2.1.6. Motivi di esclusione

Fonti dei motivi di esclusione: Documento di gara

5. Lotto

5.1. Lotto: LOT-0001

Titolo: Mission globale de conception et construction d'un nouvel EHPAD (CENTRE HOSPITALIER DE SALLANCHES) et missions d'entretien et de maintenance

Descrizione: Description : L'objet de la présente consultation porte sur un marché public global sectoriel tendant à la conception, la construction et l'entretien et la maintenance d'un nouvel EHPAD sur le site du CENTRE HOSPITALIER DE SALLANCHES, pour un capacitaire de 110 lits. Le projet accueillera : Un PASA de 14 places, Un accueil de jour de 6 places, Une unité de vie protégée de 12 lits, Un secteur d'accueil, Un secteur d'activité, (animations, etc) Un secteur administratif, Un secteur logistique commune et vestiaire, Un secteur restauration, Deux unités de vie de 25 lits, Deux unités de vie de 24 lits, Des locaux techniques, Des jardins, Des stationnements extérieurs. Les prestations d'entretien maintenance porteront seulement sur les équipements suivants : appareils de levage, CVC et traitement d'eau, GTB /GTC, automates/portes/portails/barrières levantes, SSI, gros équipements. La tranche ferme est décomposée en trois phases : Phase 1 : Conception (missions de maîtrise d'œuvre) : Mise au point d'Etudes d'Avant-Projet Sommaire, Permis de construire, études APD, études PRO, Mission complémentaire 1 : Dossier de Labellisation Passivhaus, Mission complémentaire 2 : Signalétique et colorimétrie. Phase 2 : Réalisation des travaux (maîtrise d'œuvre : DET, EXE, OPC, AOR, Mission complémentaire 1 : Dossier de Labellisation Passivhaus, Mission complémentaire 2 : Signalétique et colorimétrie. Réalisation travaux tous corps d'état). Phase 3 : Entretien-maintenance pendant une durée de 2 (deux) années à compter de la réception de l'ouvrage. Des années complémentaires sont prévues en tranches optionnelles.

5.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Lavori

Natura aggiuntiva dell'appalto: Servizi

Classificazione principale (cpv): 45210000 Lavori generali di costruzione di edifici

Classificazione aggiuntiva (cpv): 45215000 Lavori di costruzione di edifici per servizi sociali e sanitari, crematori e gabinetti pubblici, 45215100 Lavori di costruzione di edifici per servizi sanitari, 45215140 Lavori di costruzione di strutture ospedaliere, 45215120 Lavori di costruzione di edifici medici speciali, 71200000 Servizi architettonici e servizi affini

5.1.2. Luogo di esecuzione

Località: Sallanches

Suddivisione del paese (NUTS): Haute-Savoie (FRK28)

Paese: Francia

5.1.3. Durata stimata

Durata: 62 Mesi

5.1.6. Informazioni generali

Partecipazione riservata:

La partecipazione non è riservata.

Progetto di appalto non finanziato con fondi UE

L'appalto è soggetto all'accordo sugli appalti pubblici (AAP): sì

5.1.9. Criteri di selezione

Fonti dei criteri di selezione: Documento di gara

Informazioni sulla seconda fase di una procedura in due fasi:

Numero minimo di candidati da invitare alla seconda fase della procedura: 3

Numero massimo di candidati da invitare alla seconda fase della procedura: 3

La procedura si svolge in diverse fasi. In ogni fase possono essere eliminati alcuni partecipanti

Il committente si riserva il diritto di aggiudicare l'appalto in base alle offerte iniziali senza ulteriore negoziazione

5.1.10. Criteri di aggiudicazione

Descrizione del metodo da utilizzare se la ponderazione non può essere espressa da criteri:

Indiqués au règlement de consultation.

5.1.11. Documenti di gara

Lingue in cui i documenti di gara sono ufficialmente disponibili: francese

Indirizzo dei documenti di gara: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Canale di comunicazione ad hoc:

URL: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12. Condizioni di appalto

Modalità di presentazione:

Presentazione elettronica delle offerte: Obbligatoria

Indirizzo per la presentazione: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Lingue in cui possono essere presentate le offerte o le domande di partecipazione: francese

Catalogo elettronico: Non consentita

Varianti: Non consentita

Termine per il ricevimento delle domande di partecipazione: 31/07/2026 12:00:00 (UTC+01:00) ora dell'Europa centrale, ora legale dell'Europa occidentale

Condizioni contrattuali:

L'esecuzione dell'appalto deve avvenire nel contesto di programmi di lavoro protetti: No

Fatturazione elettronica: Obbligatoria

Si farà ricorso all'ordinazione elettronica: no

Sarà utilizzato il pagamento elettronico: no

Accordo finanziario: Conformément à l'article R. 2192-11 du Code de la commande publique, le délai de paiement est de 50 jours. Les modalités essentielles de financement et de paiement sont assurées par Centre Hospitalier Intercommunal - Hôpitaux du Pays du Mont-Blanc - Hôpital de Sallanches grâce à des ressources propres et/ou des ressources extérieures publiques ou privées.

5.1.15. Tecniche

Accordo quadro:

Nessun accordo quadro

Informazioni sul sistema dinamico di acquisizione:

Nessun sistema dinamico di acquisizione

5.1.16. Ulteriori informazioni, mediazione e ricorsi

Organizzazione competente per i ricorsi: Tribunal Administratif de Grenoble

Informazioni sui termini per il riesame: Les recours susceptibles d'être formés auprès du Tribunal administratif compétent : • Référé précontractuel introduit préalablement à la signature du contrat dans les conditions définies aux articles L. 551-1 et suivants et R. 551-1 et suivants du Code de justice administrative ; • Référé contractuel pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA, après la signature du marché (L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à 551-10 du CJA) ; • Recours de pleine juridiction par les concurrents évincés visant à contester la validité du contrat après sa conclusion. Ce recours peut être engagé dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation. Il peut être complété par une requête en référé tendant à ce qu'il soit sursis à l'exécution du contrat attaqué, jusqu'au prononcé de la décision du juge du contrat ; • Recours gracieux ou recours pour excès de pouvoir : deux mois à compter de la notification de la décision de rejet (art. R421-2 du CJA).

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulla procedura di appalto : Centre Hospitalier Alpes Léman (établissement support du GHT Léman Mont-Blanc)

Organizzazione alla quale rivolgersi per l'accesso offline ai documenti di gara: Centre Hospitalier Alpes Léman (établissement support du GHT Léman Mont-Blanc)

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulle procedure di ricorso: Tribunal Administratif de Grenoble

Organizzazione che riceve le domande di partecipazione: Centre Hospitalier Alpes Léman (établissement support du GHT Léman Mont-Blanc)

8. Organizzazioni

8.1. ORG-0001

Nome ufficiale: Centre Hospitalier Alpes Léman (établissement support du GHT Léman Mont-Blanc)

Numero di registrazione: 26740084400085

Indirizzo postale: 558 ROUTE DE FINDROL

Località: CONTAMINE-SUR-ARVE

Codice postale: BP 20500

Suddivisione del paese (NUTS): Haute-Savoie (FRK28)

Paese: Francia

Referente: Cellule juridique des contrats

E-mail: Achats_publics_GHT@ch-alpes-leman.fr

Telefono: 0450822429

Profilo del committente: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Ruoli di questa organizzazione:

Committente

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulla procedura di appalto

Organizzazione alla quale rivolgersi per l'accesso offline ai documenti di gara

Organizzazione che riceve le domande di partecipazione

8.1. ORG-0002

Nome ufficiale: Tribunal Administratif de Grenoble

Numero di registrazione: 17380005300014

Indirizzo postale: 2 place de Verdun, BP 1135

Località: Grenoble cedex 1

Codice postale: 38022

Suddivisione del paese (NUTS): Isère (FRK24)

Paese: Francia

E-mail: greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Telefono: 0476429000

Ruoli di questa organizzazione:

Organizzazione competente per i ricorsi

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulle procedure di ricorso

Informazioni sull'avviso

Identificativo/versione dell'avviso: da4006b5-3f24-4ac2-8369-6ba5d4ebdc9f - 01

Tipo di formulario: Gara

Tipo di avviso: Bando di gara o di concessione – regime ordinario

Sottotipo di avviso: 16

Data di trasmissione dell'avviso: 19/06/2026 15:46:05 (UTC+02:00) ora dell'Europa orientale,
ora legale dell'Europa centrale

Lingue in cui il presente avviso è ufficialmente disponibile: francese

Numero di pubblicazione dell'avviso: 429763-2026

Numero dell'edizione della GU S: 119/2026

Data di pubblicazione: 24/06/2026